

En définitive, la roue continue à tourner et les taxes augmentent. Il y a à peine un mois, environ, le gouvernement fédéral présentait une mesure visant à augmenter la taxe fédérale de vente de 11 p. 100 à 12 p. 100. Hier, c'était le gouvernement du Québec qui présentait une mesure visant à augmenter la taxe de vente de 6 p. 100 à 8 p. 100. Et dans tout cela—et c'est ici que ça se raccorde avec la loi que nous étudions présentement—le ministre des Finances du Québec déclare que «si nous sommes obligés d'augmenter les taxes, c'est la faute d'Ottawa; c'est la faute d'Ottawa parce qu'Ottawa n'a pas voulu comprendre que Québec avait des besoins prioritaires, que Québec avait des besoins urgents, et Ottawa n'a pas voulu retourner au Québec une partie de la taxation.» Or, on se rappelle que Québec demandait 100 p. 100 des taxes sur les profits des compagnies, sur les droits de succession et sur l'impôt sur le revenu. Eh bien, nous en sommes rendus aujourd'hui, au Canada, avec tout ce système monétaire compliqué, tout ce système de taxation. Nous en sommes rendus à une limite qu'il est difficile de dépasser.

Je faisais justement un calcul, monsieur le président, pour montrer le poids des taxes. Je faisais le calcul pour un individu qui va acheter une automobile qui sortirait de la manufacture, et dont le coût net serait de \$2,000. Aussitôt que l'automobile sort de la manufacture, il y a ce qu'on appelle, sur les automobiles, la taxe d'accise fédérale, qui est de 7 p. 100, qui augmente le coût de l'automobile de \$340, pour le porter à \$2,340. Par après, on ajoute les commissions, les pourcentages à donner, soit aux détaillants d'automobiles, soit aux intermédiaires, ce qui est d'environ 5 p. 100, qui ajoute un autre \$595, pour porter le coût de l'automobile à \$2,935. Puis on ajoute une taxe fédérale de vente de 12 p. 100, ce qui augmente encore le coût de \$352.20, pour le porter à \$3,287.20. Et après cela, le gouvernement provincial ajoute une taxe de 8 p. 100, ce qui représente encore \$263.98, pour porter le coût de l'automobile à \$3,550, de \$2,000 qu'il était auparavant.

Et, à ce moment-là, l'acheteur d'automobile va payer peut-être \$550 comptant, va financer l'autre \$3,000 pour trois ans, puis ça va ajouter encore des frais de finance de \$600, ce qui veut dire que notre individu va payer l'automobile \$4,150, alors qu'elle coûte \$2,000 à la sortie de l'usine. Plus que le double!

Le gouvernement fédéral est allé chercher \$340 en taxes et une autre fois, \$352. Le gouvernement provincial est allé chercher \$264 en taxes, et les compagnies de finance mettent le clou en venant chercher un autre \$600, ce qui veut dire que l'automobile coûte deux fois plus cher et plus que deux fois plus cher que son prix original.

Eh bien, monsieur le président, c'est quand on regarde des exemples comme ceux-là qu'on réalise qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans notre système bancaire, dans notre système monétaire, système monétaire qui devrait être là pour servir le peuple et non pas pour l'étouffer continuellement, comme cela se produit aujourd'hui. Et c'est non seulement dans le système monétaire, mais dans tout le système canadien qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond.

Nous voyions hier, dans les discours sur le budget du Québec, qu'il y aura un régime supplémentaire à la question familiale. Le gouvernement du Québec vient de décider d'organiser son propre régime de la question familiale. Je ne suis pas contre ça, loin de là. Mais là où c'est mauvais, c'est qu'il y a un régime d'allocations familiales à Ottawa et qu'il y en a un autre à Québec. Et, à ce moment-là, à Ottawa, on est obligé d'organiser tout un service de bureaucratie: documentation, classeur, dossier, pour préparer les chèques d'allocations familiales; et l'on est obligé d'avoir un deuxième service de bureaucratie, classeurs et paperasserie, pour préparer un deuxième service administratif dans le domaine des allocations familiales.

• (4.00 p.m.)

On paie deux fois l'administration pour le personnel requis pour envoyer les chèques d'allocations familiales à nos jeunes. Il faut payer une fois à Ottawa et une fois à Québec. On va percevoir les taxes des deux gouvernements. Ottawa va percevoir des taxes pour les allocations familiales et Québec va faire la même chose. Et l'on va payer des impôts à Ottawa et à Québec pour cela, on va être obligés de faire vivre tout un service pour administrer les impôts à Ottawa et tout un autre service semblable à Québec.

On paie deux fois, et quand vient le temps de redistribuer l'argent, par exemple sous forme d'allocations familiales, là, ça nous coûte deux fois plus cher parce qu'il y aura un service de bureaucratie à Québec et un autre à Ottawa pour compiler toutes les données essentielles pour envoyer les chèques d'allocations familiales, alors qu'on économiserait énormément d'argent en n'ayant qu'un seul service.

On demande ce que ça coûte? Eh bien, je vois, dans les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 1968, que le ministère des Finances paie la somme de \$2,566,000 seulement pour les timbres pour expédier les chèques d'allocations familiales. Ça coûte \$2,566,000 à Ottawa, simplement pour les timbres qui vont servir à envoyer les chèques d'allocations familiales. Si l'on part du principe que c'est à peu près le tiers pour Québec,